

Les pièces nécessaires pour votre pré-admission

VOTRE STATUT	JUSTIFICATIFS INDISPENSABLES
<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes salarié (e) • Vous appartenez à un régime d'assurance obligatoire des travailleurs non salariés. • Vous bénéficiez d'un régime particulier : SNCF, caisses militaires... • Vous êtes demandeur d'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assuré (e) social(e) ou carte vitale et attestation de droits ouverts • Carte de mutuelle
<ul style="list-style-type: none"> • Vous bénéficiez de la couverture universelle (CMU) 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assuré(e) social(e) ou carte vitale et attestation de droits ouverts • Carte CMU
<ul style="list-style-type: none"> • Vous n'avez pas d'assurance ou vous ne justifiez pas de vos droits 	<ul style="list-style-type: none"> • Il vous sera demandé un acompte au moment de votre admission
<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes accidenté(e) du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte d'assuré(e) social(e) ou carte vitale et attestation de droits ouverts • Carte de mutuelle • Feuille d'accident du travail en 3 volets délivrée par l'employeur
<ul style="list-style-type: none"> • Vous êtes ressortissant de la Communauté Européenne 	<ul style="list-style-type: none"> • Carte Européenne